

LE  
DOLMEN DU CONGUEL  
A QUIBERON

Fouilles du 25 juillet 1891

PAR

M. F. GAILLARD

OFFICIER D'ACADÉMIE,  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS  
ET DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DE VANNES.

---

EXTRAIT DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

*Séance du 21 janvier 1892.*

---

PARIS  
TYPOGRAPHIE A. HENNUYER  
RUE DARCET, 7  
—  
1892

LE  
DOLMEN DU CONGUEL  
A QUIBERON

FOUILLES DU 25 JUILLET 1891

PAR

M. F. GAILLARD

Officier d'Académie,

Membre de la Société d'anthropologie de Paris  
et de la Société polymathique de Vannes.

---

Les fouilles dont j'ai l'honneur d'entretenir la Société d'anthropologie, présentent plusieurs concordances avec d'autres de mes explorations sous divers rapports, et je les signalerai en terminant, livrant leur juste appréciation à la compétence de nos collègues.

Les recherches ont été entreprises en vue de déterminer le grand menhir isolé de la pointe du Conguel, à Quiberon ; M. Charles de Lagrange, dont la demeure est tout auprès, au Porthaliguen, a eu l'avantage de diriger les fouilles qui en sont résultées.

Le cadastre de Quiberon ne donne à toute la dune communale qu'un seul nom, *la Falaise*, et spécialement à l'extrême prolongement du littoral vers le sud-est le nom de *pointe du Conguel*.

A 160 mètres du menhir de ce nom et presque sur le bord de la mer, à 45 mètres, est l'anse appelée particulièrement dans le pays *Goulvarch* (l'anse de l'Étalon); il n'apparaissait à la surface de la dune qu'une partie de roche comme il en émerge au surplus, de loin en loin, parmi ces sables. Au-

cune élévation de terrain n'existe en cet endroit; l'accumulation des sables, les vallons qui s'y sont creusés par la violence des vents, tout a contribué à détruire l'aspect du nivellement primitif des terrains. Il serait inutile, dans presque tout le littoral de la presqu'île de Quiberon, de se baser uniquement, dans les recherches à faire, sur les altitudes; le menhir du Conguel a donc ici seul amené le succès. Miln avait déjà exploré ce menhir, mais sans aucun résultat; il ne poussa pas plus loin ses observations ni ses études de terrains. En sondant autour de la roche dont j'ai parlé, l'existence d'un galgal bien fourni fut constatée; sous ces premières pierres apparurent les parois d'un dolmen. Le dégagement accompli, on se trouva en présence de ce dolmen dont les sommets des parois étaient presque à la surface de la dune; la roche émergeait en partie d'environ 20 centimètres et les parois étaient recouvertes d'environ 20 centimètres. La configuration de cette sépulture, ainsi que l'indique le plan annexé, était celle-ci : les parois sont formées, vers l'est, par la roche naturelle dans toute sa longueur, elle va obliquement en pente dans l'intérieur, en sorte que la distance du haut, au milieu, à la paroi parallèle, est de 1<sup>m</sup>,40, tandis qu'au fond elle est de 1<sup>m</sup>,70. Cette roche formait donc à la fois une paroi et un abri. Trois parois vers l'ouest donnent chacune en largeur 75 centimètres, 1<sup>m</sup>,80 et 1<sup>m</sup>,45. Une seule paroi vers le sud, 1<sup>m</sup>,25 au sommet et 1<sup>m</sup>,60 à la base; cette pierre est, comme la roche, inclinée obliquement à l'intérieur. Vers le nord, une paroi de 70 centimètres, un peu inclinée aussi en dedans. En outre, deux parois, l'une de 1 mètre sur 60 centimètres et l'autre de 80 centimètres sur 90 centimètres, avaient glissé de champ l'une contre l'autre. La première, par sa forme et sa position, était bien la paroi de la sépulture à l'entrée et sous la roche; la seconde avait peut-être clôturé l'entrée en dedans, car l'ouverture n'a que 65 centimètres et cette pierre 80 centimètres seulement.

Ce dolmen a une galerie. L'entrée dans la chambre n'a que 65 centimètres, tandis que la largeur de la galerie, entre

parois, est de 1 mètre. Elle est formée par trois parois, deux vers l'est et une vers l'ouest; hauteur moyenne : 90 centimètres. Une dalle plus épaisse que celles du dallage intérieur forme le seuil légèrement surélevé. Cette galerie est fermée à son extrémité par une pierre de champ, 70 centimètres sur 70 centimètres, s'appuyant sur un blocage extérieur de pierres à plat.

C'était donc un dolmen à galerie, quoique peu développée; sa longueur intérieure est de 4<sup>m</sup>,20 sur 4<sup>m</sup>,70 de largeur au fond et 1<sup>m</sup>,20 de profondeur; il était composé d'une roche naturelle, cinq parois debout en place et deux autres effondrées en dedans. La forme courbe de la roche dans sa longueur donne à la chambre, dont les parois parallèles sont disposées en ce sens, une surface curviligne; son orientation est de 32 degrés, entre nord-nord-est et nord-est.

La galerie se composait de trois parois, une fermeture, et n'avait que 1<sup>m</sup>,20 de longueur. Son orientation, comme si elle continuait la courbe de la chambre, incline comparativement à l'est; elle est au nord-est. Le menhir de Conguel est, je l'ai dit, situé à 160 mètres et au nord-nord-ouest.

Dans l'intérieur, la coupe du terrain et le contenu ont donné, conformément au plan par coupe AB ci-joint, une épaisseur de sable à la surface de 45 centimètres environ, puis 40 centimètres de terre sèche, agglomérée, très compacte et argileuse C. A cette profondeur existait un dallage de pierres plates, en moyenne d'environ 4 à 5 centimètres d'épaisseur; ce premier dallage n'allait que de l'entrée au milieu de la chambre, à peu près 1<sup>m</sup>,30. Au-dessous il y avait une autre couche de terre, de 40 centimètres, plus noirâtre, moins compacte et jusqu'au dallage du fond qui était complet D.

Il a été recueilli et il existait dans ces deux dernières couches : dans la supérieure, à la perpendiculaire du premier dallage, c'est-à-dire vers le milieu et contre la roche, un vase ornementé (1 des dessins) en tulipe. Son ornementation consiste en trois bandes de ligne au pointillé entre deux traits. La

supérieure et l'inférieure ont leurs lignes disposées obliquement en sens inverse, celle du milieu des lignes s'entrecroisant en losanges. La couleur de ce vase est brun rougeâtre; sa hauteur est de 44 centimètres, son diamètre d'ouverture de 40 centimètres. Autour de ce vase, trois grains de collier (1') : l'un, en talc blanchâtre d'un diamètre de 2 centimètres, a 8 millimètres d'épaisseur; l'autre, de forme renflée par le milieu de son épaisseur, en schiste compact, olive sombre; le troisième, de forme presque triangulaire, en diorite noire.

Du côté de l'entrée et près des parois effondrées, un grain de collier (2') en serpentine vert clair, rond et plat, d'un diamètre de 16 millimètres. Tout auprès, un vase ornementé (2); la panse est plus développée que l'ouverture; il va se rétrécissant jusqu'au fond, dont le dessous, repoussé à l'intérieur, forme la base. Son ornementation consiste en de nombreuses lignes grossièrement parallèles, faites au silex ou autre objet pointu sur tout le pourtour, depuis l'ouverture, sur une largeur de 6 centimètres. Sa hauteur est de 18 centimètres et son diamètre d'ouverture de 15 centimètres; sa couleur est celle de la terre cuite.

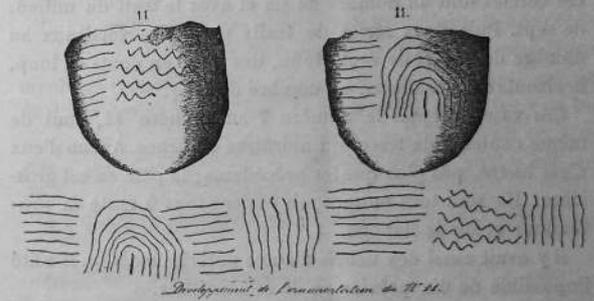
Au coin, du côté opposé et contre les parois debout, un vase ornementé (3). Sa hauteur est aussi de 18 centimètres et son diamètre d'ouverture de 15 centimètres; son ornementation est semblable à celle du précédent, les dispositions et les dimensions sont les mêmes, sa couleur est plus noire. Deux perforations existent près de l'ouverture, non point horizontalement ni verticalement, mais obliquement et à 2 centimètres l'une de l'autre. Ce vase ne pouvait donc se suspendre que d'un seul côté.

Outre ces objets, il existait aussi et il a été recueilli des ossements provenant d'inhumations et reposant sur le dallage. Leur état de friabilité n'a pas permis, avec la compacité du terrain, de conserver des parties essentielles. Néanmoins, l'aspect du gisement sur place donnerait à croire qu'il y eut au moins deux sujets inhumés, repliés sur le côté,

dans la largeur du dolmen. Ceci semble corroboré par la place qu'occupaient notamment des débris de crânes éloignés d'un mètre par chaque tas.

Sous ce premier dallage et jusqu'au second inférieur, il a été recueilli :

Contre la paroi sud du fond et la roche, à toute la profondeur et sur le dallage, un vase apode brisé (4), mais dont la reconstitution donne une hauteur de 19 centimètres et un diamètre d'ouverture de 28 centimètres. Sa couleur est brun noirâtre. Un autre vase apode, de même forme bombée (5), à 1 mètre de la même paroi et sous la roche. Sa hauteur est



de 13 centimètres, son diamètre de 20 centimètres et sa couleur celle du précédent. A 50 centimètres vers le nord et sous la roche, un petit vase apode (6), même forme, même couleur; hauteur : 7 centimètres; diamètre : 9 centimètres.

De la roche aux parois du côté nord, il a été relevé successivement cinq vases (7 à 11).

Le numéro 7 est apode; hauteur : 75 millimètres; diamètre : 65 millimètres. Le numéro 8 est apode; hauteur : 10 centimètres; diamètre 10 centimètres; le numéro 9, apode également; hauteur : 10 centimètres; diamètre : 15 centimètres. Le numéro 10 a un fond plat et il s'évase par le haut en forme de gobelet; il est disproportionné par la hauteur des côtés; hauteur : 6 centimètres; diamètre : 75 millimètres.

Le numéro 11, de la forme des 7 et 9, est ornémenté; hauteur : 7 centimètres; diamètre : 75 millimètres. Il était contenu dans le numéro 9 qui lui servait d'écrin pour ainsi dire. Son ornementation est au trait, mais très intéressante et très surprenante. J'en ai joint ici le dessin développé en grandeur naturelle. Il présente une étrangeté singulière et une ressemblance d'imitation, qui ne peut se nier, de certaines des sculptures lapidaires du dolmen de Gavrinis.

Des traits horizontaux parallèles, au nombre de huit et en trois groupes, séparent quatre autres dessins. Le premier représente les cercles concentriques du dolmen de Gavrinis; ces cercles sont au nombre de six et avec le trait du milieu, de sept. Puis deux séries de traits parallèles verticaux au nombre de huit et de sept. Enfin, des traits en dents de loup, horizontaux, parallèles, au nombre de cinq.

Ces vases, depuis le numéro 7 au numéro 11, sont de même couleur, de terre, ou noirâtres ou bruns. Aucun d'eux n'est lustré, pas plus que les précédents; la pâte en est grossière. Ils sont tous entiers; ils étaient tous à toute la profondeur et sur le dallage.

Il y avait aussi des débris d'autre poterie, mais qu'il a été impossible ou d'apprécier ou de reconstituer.

Contre l'un des vases du côté du nord, il y avait un grain de collier (3') en talc serpentine verdâtre, de 1 centimètre de diamètre. Au tamisage des terres, il a été retrouvé cinq grains de collier (4'). L'un en serpentine, de la forme exacte de ceux que j'ai recueillis au Mané-Hyr, à Carnac, en 1885, diamètre : 2 centimètres; l'autre aplati et rond, en schiste grisâtre avec plusieurs grenats; un commencement de double perforation s'y remarque à côté de celle qui existe. Le troisième, fracturé au-dessous de la perforation intacte, est en talc mi-blanchâtre et noir; le quatrième, fracturé au bas de la perforation intacte aussi, est en talc blanc jaunâtre; enfin le cinquième est formé par un caillou roulé de silex, troué naturellement, mais dont la perforation a été agrandie si ce n'est complétée.

A la même profondeur, toujours sur le dallage et à la perpendiculaire du point où cessait le supérieur, du côté de la roche, il y avait deux haches; l'une en silex (A), l'autre en diorite (B). Cette dernière a 11 centimètres de longueur sur 5 centimètres de largeur au tranchant; celle en silex mesure 95 millimètres de longueur sur 45 millimètres de largeur au tranchant. Elle est polie à plat sur les côtés et les bas côtés de sa largeur; elle donne ainsi une coupe légèrement octogonale. Ce type de hache est assez rare; sa couleur est gris blanc.

Près de ces haches, il fut aussi trouvé un grattoir et un éclat ou lame en silex; longueur : 8 centimètres; largeur : 25 millimètres.

Enfin, parmi tous ces objets, sur le dallage et à toute la profondeur, des débris d'ossements, entre autres des fragments de crânes, réunis par tas, l'un près de la paroi sud du fond, l'autre au milieu sous la roche et le troisième vers les parois de l'entrée; ce qui permet, quoiqu'on n'ait pu conserver ces ossements entiers, de conjecturer qu'il y eut, au moins, trois sujets inhumés.

Il y avait, disséminés dans les deux couches d'inhumations, des déchets de silex.

Dans la galerie se trouvaient, vers le fond et avec les pierres tombées en dedans, les ossements d'autres inhumations. Un crâne se trouvait contre la première paroi de l'est; puis dans le sens de la largeur et successivement des humérus, des fémurs et des tibias; ces derniers atteignaient la paroi opposée. Le sujet, évidemment, avait été inhumé sur le côté, les membres repliés et en travers dans la galerie, comme on en peut conclure également dans la chambre.

Le nombre des os longs et leurs fragments dénotent qu'il y eut au moins deux sujets; si le premier crâne se trouvait contre la première paroi à l'est, les débris d'un second étaient contre la deuxième du même côté et des fragments d'os longs dans la même position que les premiers. Il sera utile, je crois, d'en bien examiner le crâne; quelques tibias présentent une platycnémie accusée.

Le terrain était très compact, parsemé de débris de poterie. Il s'y est trouvé un grattoir allongé en silex jaune, 6 centimètres, parfaitement retaillé tout autour.

Le blocage qui garnissait l'extérieur était fortement fourni de terre argileuse très dure et dans laquelle étaient disséminés ou mélangés, entre les pierres, des débris de poteries non appréciables dans leur ensemble. Elles avaient dû être brisées intentionnellement et dispersées dans le corps du galgal ou de la couverture de cette sépulture.

Ce dolmen du Conguel a donc donné onze vases, dont quatre ornements, dix grains de colliers variés, deux haches, deux grattoirs et une lame.

J'ai réuni tous les fragments d'ossements que j'ai pu rassembler; il m'a semblé nécessaire et il peut être utile qu'on les examine au laboratoire d'anthropologie. J'en ai fait l'envoi en deux colis: de la chambre et de la galerie. Dans le premier, j'ai mis à part: 1° quatre fragments que je ne sais attribuer ou à un enfant ou aux os métatarsiens d'un sujet âgé; 2° des dents et des parties de maxillaires qui permettent de juger de leur usure; 3° un fragment que l'on peut examiner pour savoir s'il fut perforé intentionnellement ou accidentellement.

Si l'on examine la forme et la construction de cette sépulture, on est amené forcément à conclure à sa plus haute antiquité, par l'emploi d'une roche qui remplace les parois de toute une longueur et en évite naturellement l'érection; il semble que ce soit là la première manière des constructeurs préhistoriques: utiliser les abris naturels. La période des dolmens ayant duré de très nombreux siècles, qu'on n'indiquera jamais du reste, on peut croire sans crainte d'erreur que celui-ci appartient au début de la période. Aussi bien la preuve en est donnée par l'état de la poterie; ainsi que l'érection du dolmen indique le mode de construction, la poterie démontre également le savoir-faire du potier. Elle est sans aucun lustre, la terre en est brute, elle est fortement micacée, sa couleur est mate; l'ornementation par traits

dénote une incertitude, une inhabileté de main qui trahissent les débuts de l'art. Il n'y a par suite ni beaux dessins ni coloris brillant.

Il est impossible de ne pas remarquer les dessins du vase n° 11. Le dolmen de Gavr'inis, qui est composé de vingt-neuf supports, chambre et galerie, en présente vingt-deux avec des lignes concentriques. Ces pierres sculptées en reproduisent même plusieurs groupes sur la même superficie; tantôt ils ont la circonférence du demi-cercle en haut, tantôt en bas et aussi sur le côté droit ou le côté gauche. Quelquefois le cercle est tout entier. Ainsi, cinq de ces supports ont des cercles entiers, quatre dans la galerie, l'autre dans la chambre; mais ce qui les distingue des autres, c'est que le premier est surmonté d'une pierre détachée du blocage où se trouve le signe de la hache des dolmens qu'on voit ailleurs au-dessous de la table; le deuxième a deux haches en relief au sommet, les talons opposés et horizontalement; le troisième et le quatrième ont ces cercles entiers au milieu de séries de demi-cercles concentriques aussi, et le cinquième a cette cavité à deux anneaux de la même pierre dont la destination et la signification sont toujours complètement inconnues.

Les autres supports n'ont que des demi-cercles concentriques; l'un d'eux est très caractérisé, il donne deux séries, l'une au-dessus de l'autre, de huit lignes concentriques chacune et flanquées de deux séries sur chaque côté, mais horizontales. Un autre présente cinq séries de circonférences en haut; une surmontée de deux autres plus petites juxtaposées et les deux dernières au-dessus du tout, l'une sur l'autre, ce qui forme, sur le support, un long carré flanqué, à droite comme à gauche, de nombreuses séries sur le côté.

Un seul support n'a aucune de ces lignes concentriques, il porte à droite et en haut une hache en relief.

Les dents de loup n'existent que sur une pierre, mais elle possède aussi cinq haches en relief le tranchant en bas, et treize le tranchant en haut. Les lignes horizontales existent sur cinq supports, je parle de séries parallèles.

Les dents de loup et les lignes horizontales se retrouvent sur deux supports du Mané Kerionod, à Carnac.

En somme, ce sont exactement les dessins du vase n° 11 du Conguel, et celui-ci devait avoir une grande valeur puisqu'il avait été déposé et a été retrouvé dans un autre.

La proximité, la situation du menhir du Conguel rapproché de ce dolmen, sont une confirmation de plus de l'observation que j'ai si souvent faite, qui me procure des succès toujours nouveaux, sur les menhirs indicateurs. Je joins ici un mémoire à ce sujet, que j'ai lu en 1890 à la Société polymathique de Vannes. Dans cette dune de Quiberon, ensablée, tourmentée par les ouragans de mer, il ne peut y avoir de talus; seuls les menhirs, qui n'ont à craindre que la main des hommes, subsistent toujours. Il pourra se faire que j'en présente de nouvelles preuves.

Il y aurait aussi un rapprochement à faire entre cette forme de dolmen ayant tout un côté constitué par une roche, et celle de la cavité que j'ai explorée en avril dernier au Castelic-en-Carnac, et dont j'ai fourni le mémoire et les dessins à la Société d'anthropologie. Là aussi une roche forme l'un des côtés dans sa longueur, seulement elle va s'évasant en haut, au lieu qu'au Conguel c'est par le bas qu'elle s'évase. Mais, ni dans l'un ni dans l'autre terrain, il n'existe d'altitude prononcée; en faut-il chercher la cause dans ce fait naturel qu'employant la roche dans la construction, il a bien fallu prendre la base de la roche elle-même? Il y eut cependant un tumulus sur le dolmen du Conguel ou du moins il fut recouvert; ceci est démontré par ce que j'ai signalé, par ce qui a été rencontré. Le galgal, non seulement environne les parois mais la roche elle-même; le monument fut recouvert en entier, et nul doute que la même main inconsciente qui enleva, probablement dans un temps éloigné, la table du dolmen, l'utilisant, comme on fait à Quiberon, aux constructions ou aux clôtures, n'enleva aussi ou ne dispersa le galgal du dessus. Ce dolmen eut son enveloppe de terre glaise, car ainsi s'expliquent et la compacité de la couche supérieure et

sa composition argileuse. Il semble évident, en effet, que le destructeur, en dispersant les pierres du galgal au-dessus, désagrégea aussi son enveloppe d'argile qui vint faire corps par pénétration dans la sépulture et dans la couche supérieure seulement.

Enfin, nous avons ici et encore une fois la confirmation de ce que j'ai signalé et trouvé déjà : les sépultures superposées sous dolmens. Quoi qu'on en ait dit, écrit ou promis d'écrire sur Port-Blanc, Kervilor, etc., voici de nouveau la démonstration véritable, matérielle, de ce que j'ai déjà observé, mais que dans le premier moment je confesse n'avoir pas clairement désigné sous le nom de *dolmen à double étage*. La véritable appellation, celle que j'adopte définitivement, est bien celle de *sépultures superposées sous dolmens*.

Le dolmen du Conguel n'est pas très éloigné de Beg-er-Vil, où ont été trouvés des coffres de pierre; il y en a encore non loin du dolmen; or, depuis longtemps, j'ai dit et je répète que le dolmen de Beg-er-Vil, encore inconnu, n'en est pas éloigné, puisque son menhir y existe aussi et y gît renversé.

Cette découverte du dolmen du Conguel a donc une haute, une utile importance, non point par la rareté de cette nombreuse poterie ou les grains de collier qu'on y a trouvés, mais par ces trois points principaux que je signale et livre à la plus libre discussion :

- 1° L'indication des menhirs isolés et leur définition;
- 2° L'existence indéniable de sépultures superposées sous dolmens;
- 3° Rapport parfait entre les sculptures de Gavrinis et les dessins de quelques poteries.

EXTRAIT DES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
Séance du 21 janvier 1892.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

**Gisement néolithique près du Castellec-en-Carnac**

PAR M. F. GAILLARD.

Dans la séance du 17 juillet 1890, M. A. de Mortillet a lu un rapport sur des foyers néolithiques à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise) et conclut, des observations qui ont été faites dans ces cavités, qu'elles ont dû appartenir à des fonds de cabanes ou de tentes. Je n'ai nullement l'intention de discuter ou de mettre en doute ces conclusions; la présence de rejets de cuisine peut, au surplus, si ce n'est en faire la preuve, du moins les faire supposer. Mais, dans une exploration récente, du mois d'avril, que j'ai pratiquée dans les bois qui avoisinent le Castellec-en-Carnac, et dont j'ai l'honneur de rendre compte, j'ai obtenu des résultats très intéressants dans un lieu à peu près identique, et dont je ne crois pas devoir tirer conclusion pareille.

Au milieu des bois situés entre les villages de Kerguéarec, du Castellec, du Moustoir et de Kerlescan-en-Carnac, il existe de nombreuses roches de granit qui émergent au ras du sol et horizontalement. Il n'y a, dans l'endroit dont je parle, ni altitude naturelle du terrain, ni traces quelconques de tumulus, même ruiné. Il existe d'assez nombreux talus sous bois dans des directions diverses, mais nul menhir n'est à proximité. Le granit, qui émerge à la surface, appartient sans conteste à une grande plature rocheuse qui constitue ce

terrain. Il n'y a donc eu dans ce lieu, et il n'a pu y exister, de tumulus, de dolmen ou de monument mégalithique quelconque. Néanmoins, il me faut ajouter qu'il se trouve environné de nombreux et variés monuments. Au midi, les dolmens du Laz et des environs, dans les mêmes bois un dolmen recouvert exploré par Cappé, à l'ouest les alignements et le tumulus de Kerlescan, vers le nord et au nord le tumulus du Moustoir, les divers dolmens près de la Madeleine, à l'est ou vers l'est les dolmens de Kerlagade et la grande allée couverte, aujourd'hui détruite, de Kerléarec. C'est donc un endroit bien entouré de mégalithes, mais où il n'en existe pas et n'en a pu exister.

La profusion de granit émergeant du sol a naturellement attiré l'attention des exploiters, et des carriers y ont déjà travaillé en divers endroits. Je remarquai, dans les déblais d'un commencement de carrière, des fragments de poterie et de silex, et après examen je jugeai utile d'explorer le terrain.

J'y ai rencontré une roche émergeant du sol de 20 centimètres et formant dos d'âne; du côté de l'est, elle s'étendait horizontalement au sol, mais à l'ouest elle offrait une déclivité oblique bien accusée. L'enlèvement du contenu de cette cavité a mis à découvert et, selon le plan ci-joint, une sorte de cuvette formée par la même roche et à l'ouest où elle se relève pareillement au côté opposé quoique moins haut, est 4<sup>m</sup>,45°, ouest 60°. Au midi, elle se trouvait fermée par une pierre brute, sur champ, de 55° de haut sur 75° de large et 16° d'épaisseur; les côtés et le fond étaient bloqués par des pierres. A cet endroit commence la roche principale, qui mesure en totalité 5<sup>m</sup> du midi au nord; à cette dernière extrémité et à 4<sup>m</sup> une roche transversale perpendiculaire de 70° de hauteur forme la clôture. Au-dessous de cette roche, comme sur le côté ouest de la cavité, existaient de nombreuses pierres agglomérées; cet ensemble constituait une cavité régulière, à peu près de même profondeur, et selon les coupes nord et midi jointes au plan.

L'enlèvement du terrain m'a permis de constater une épaisseur à la surface de 20° de gazon ou de végétation, puis 20° de brûlage très accusé, mais principalement du côté du midi et près de la pierre intérieure dont je vais parler; enfin 60° de terre très compacte, excessivement dure et dans laquelle se sont trouvés tous les objets que je vais détailler.

La cavité, formée ainsi par la roche et ses fermetures d'extrémités, présente 4<sup>m</sup> de longueur sur une largeur de 1<sup>m</sup>80° au haut et 50° au bas; la profondeur est d'un mètre. A l'intérieur et sur le fond se trouvait, en travers, une pierre de 80° de longueur sur 45° de largeur du côté ouest et 25° d'épaisseur; elle semblait disposée pour former un siège dans la cavité. Elle était à 1<sup>m</sup>60° de la clôture du midi et c'est entre cette dernière et ce siège que se trouvait le brûlage le plus considérable, tandis que vers la clôture du nord il n'existait presque plus. Le fond de cette cavité, sur un peu de terre jaunâtre dont on fait du mortier dans le pays, était garni de petites pierres sur lesquelles un grossier dallage de pierres plates formait un sol de 50° de largeur.

La compacité et la dureté du terrain nous ont contraints d'enlever des blocs et de les écraser à la main pour explorer sans briser, car il y avait une nombreuse poterie. Cette façon d'opérer me permet d'affirmer absolument que rien n'a échappé à notre investigation.

Nous y avons recueilli :

Environ un demi-hectolitre de fragments très variés de poterie, comme couleur, épaisseur, matière, etc.

Environ un litre de déchets de silex percuté.

Parmi les débris de poterie, j'en ai retiré des sections, en partie reconstituées, de vases ornements; il y existe des spécimens de dessins absolument inédits, complètement nouveaux et dont les croquis ci-joints donneront une faible idée. L'un présente, de l'ouverture au bas, des lignes doubles au trait, obliques et se rejoignant au fond; celles de droite sont agrémentées de doubles demi-cercles alternant de chaque côté, celles de gauche de lignes simulant la barbelure d'un

manche de flèche. Entre les lignes principales formant triangle trois lignes concentriques décrivent la moitié d'un ovale. Cette poterie, qui est de couleur marron des deux côtés, est assez lustrée extérieurement.

L'autre, de couleur jaunâtre des deux côtés avec quelques teintes rosées par section, appartient à un vase à gros boutons percés verticalement. L'ornementation consiste en longs traits en creux du haut en bas, parallèles et grossièrement faits. Les parties reconstituées de ce vase permettent d'affirmer qu'il avait une forme toute particulière; une ouverture de 20<sup>e</sup> de diamètre, le haut formant goulot de 7<sup>e</sup> de hauteur et le bas s'évasant largement ensuite.

Un troisième, de couleur brune, donne au haut, du côté de la bordure, une rangée de cavités allongées, un peu obliques, faites par l'application du bout d'une tige sur la pâte tendre; puis au-dessous et sur trois rangées successives des lignes ondulées en creux. La troisième et dernière est barrée par des lignes obliques comme des hachures.

Un quatrième, gris foncé, donne au-dessous de la bordure une série de demi-cercles s'entrecroisant; au-dessous une autre série de demi-cercles doubles, les circonférences en sens opposé dans les deux séries.

Un cinquième, de couleur rouge tendre, offre des séries de demi-cercles, la circonférence en haut.

Un sixième, brun jaunâtre, est orné avec une rangée de petits boutons en relief parallèlement à la bordure.

Un septième, noir et lustré, est sillonné de traits obliques de haut en bas et parallèles.

Un huitième, marron et lustré, a des demi-cercles doubles superposés les uns sur les autres.

Un neuvième, jaune brun, et d'un petit vase à en juger par son épaisseur et sa forme, présente des arcs de cercle ajustés et assurément faits par l'application des ongles, ainsi que le démontre l'examen de ce spécimen.

Un dixième, rouge marron, a une rangée de petits creux provenant de l'application d'une pointe de bois ou d'os.

Un onzième, brun clair, avec une bordure circulaire en relief au-dessus de la bordure y montre une garniture de petites fentes verticales.

Un douzième, rougeâtre et d'un petit vase, a une ligne de pointillés espacés et au-dessous toute une garniture de petits demi-cercles superposés la circonférence en bas.

Un treizième, brun clair avec un cordon en relief au-dessous du bord et ce cordon orné d'entailles successives en losanges.

Un quatorzième, brun foncé, est agrémenté avec une ligne simple et ondulée.

Un quinzième, rouge jaunâtre, comporte des empreintes d'ongles par séries et en tous sens.

Un seizième, gris, a des traits courbés et quadrillés.

En un mot, il y avait les ornements et les poteries les plus diverses et les plus variées et que je ne puis toutes énumérer. Il y a près de trente dessins différents.

Tous les genres de suspension sont représentés; il existe une collection véritable et très variée de boutons percés et non percés, horizontalement ou verticalement; des anses de toutes formes et de toutes grandeurs. Ces anses sont toutes perforées horizontalement, les unes vont en longueur et en relief, 3<sup>e</sup> de saillie, les autres arrondies de 5<sup>e</sup> de largeur; d'autres encore en bouton aplati et percé, 5<sup>mm</sup> de relief et 2<sup>e</sup> de diamètre. Il y en a avec une rainure dans le milieu de l'épaisseur, d'autres qui ne l'ont pas. Tous les genres de perforation sur la poterie même existent aussi. Enfin, et le fait est fort rare, une section comporte une partie avec un bec de canule de 25<sup>mm</sup> de long sur 8<sup>mm</sup> de diamètre.

Les bords sont très nombreux et diffèrent autant en couleur, en forme, en épaisseur qu'en circonférence; ils sont aussi très variés et provenant de grands et de petits vases.

Si l'épaisseur, la couleur, la consistance de la matière démontrent qu'il y avait des vases de toute dimension, une fabrication choisie et aussi très ordinaire, il est facile de constater par la forme et l'exécution des dessins que l'ouvrier

en était à l'enfance de l'art; l'irrégularité et l'incertitude des traits le démontrent clairement

Parmi les silex se sont trouvés deux tranchets ou flèches transversales, une lame de 65<sup>mm</sup> sur 25<sup>mm</sup>, plusieurs grattoirs, les uns allongés, les autres de forme ordinaire, un foret, deux becs de perroquet.

Puis un percuteur en granit quartzeux ayant beaucoup servi; enfin une hache en fibrolite de 35<sup>mm</sup> sur 3<sup>e</sup> au tranchant, épaisseur 4<sup>mm</sup>, et une autre hache plate, en silex, de 85<sup>mm</sup> de long sur 25<sup>mm</sup> de largeur au tranchant et 16<sup>mm</sup> au talon, épaisseur, 6<sup>mm</sup>. Elle est perforée.

Il y a dans ces bois, je crois l'avoir déjà écrit, de nombreuses exploitations de roches qui émergent à la surface du sol, mais il n'y existe pas de roches moutonnées. Mes recherches dans tous ces lieux ne m'ont laissé voir ni silex, ni poterie; c'était donc un endroit choisi et désigné, puisque dans ces bois, ainsi du reste que hors des monuments mégalithiques, le pays n'offre aucune de ces matières.

D'un autre côté le nom est insignifiant; cadastré sous le n° 1072 de la section G, cette parcelle s'appelle *Lann Vras* (la grande lande).

Il résulte donc de tout ceci qu'à l'époque néolithique des dolmens, cette cavité naturelle, arrangée et complétée par la main de l'homme, a été employée. Il n'a pu y avoir une sépulture ni aucun monument funéraire ou autre; la forme et la dimension de cette cavité ne permettait guère de supposer qu'elle forma l'intérieur d'une hutte ou d'une tente. S'il y avait eu habitation, tout probablement il y eût eu des débris de cuisine; il eût été rencontré des vases entiers ou du moins brisés et les fragments rapprochés eussent été reconstituables, tandis que tous les fragments étaient dispersés sur toute la superficie et que les reconstitutions ne sont que partielles. Les ornements recueillis ne laissent aucun doute à ce sujet.

Était-ce un lieu choisi pour le jet des débris? Alors pour quoi la disposition particulière de cette cavité? On n'aurait

pu venir de loin projeter ces débris; où donc étaient les habitations, les agglomérations? Nous ne voyons et ne constatons, tout autour et dans les environs immédiats, que le séjour des morts et les monuments funéraires de l'époque.

Je ne puis donc ici adopter la conclusion de M. A. de Mortillet; je me borne à signaler ce que j'ai rencontré et je réserve une appréciation au fond pour des recherches heureuses et prochaines.

